

L'échographie et la biopsie de la prostate



Vous allez bientôt passer cet examen. Lisez cette fiche au complet pour savoir comment cet examen se déroule, comment vous devez vous y préparer et ce que vous devez surveiller après.

Pourquoi dois-je faire cet examen ?

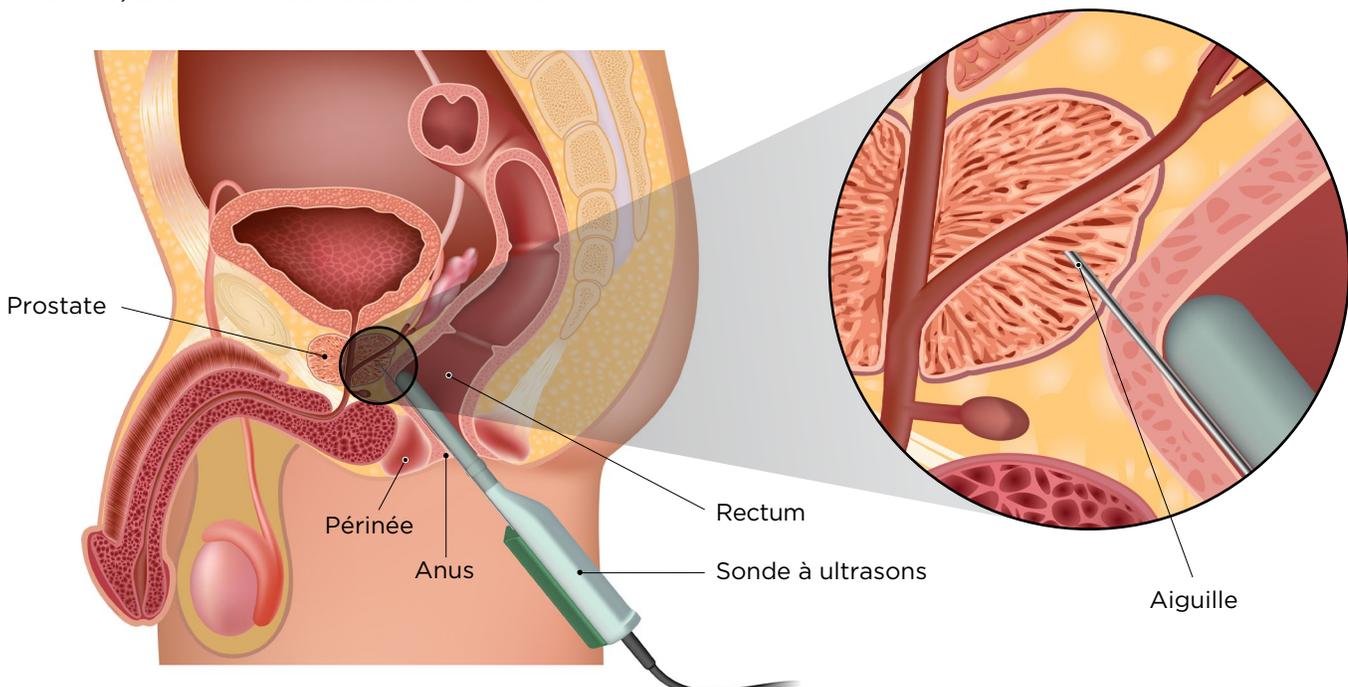
Votre médecin peut le demander parce que :

- Il a découvert une anomalie à votre prostate.
- Il y a dans votre sang un taux élevé d'une protéine produite par la prostate nommée « antigène prostatique spécifique » (APS).
- Vous avez un cancer de la prostate et le médecin souhaite suivre son évolution.

Cet examen l'aidera à connaître la cause de toute anomalie. Il pourra savoir si elle est due à une augmentation du volume de la prostate sans cancer, à une infection ou à un cancer.

En quoi consiste cet examen ?

- > **Échographie** : On entre dans le rectum une sonde qui envoie des ultrasons. L'écho des ultrasons donne des images. On peut ainsi mesurer la taille de la prostate et évaluer sa texture. Si on ne peut pas entrer cette sonde dans le rectum, on passe par la région entre les parties génitales et l'anus appelée périnée (voir l'encadré à la page 3).
- > **Biopsie** : À l'aide d'une aiguille fixée à cette sonde, on prélève de petits morceaux de la prostate pour les faire analyser.



Quels sont les risques liés à cet examen ?

Il peut y avoir une infection de la prostate après la biopsie. On essaie de l'éviter en vous donnant des antibiotiques avant l'examen.

Comment dois-je me préparer ?



L'examen pourrait être annulé si vous ne suivez pas les consignes suivantes :

- > Si vous en prenez, cessez vos médicaments anti-inflammatoires (ex. : aspirine, Motrin, Advil, naproxen, Celebrex, etc.) au moins 7 jours avant la biopsie. Demander à votre pharmacien si vous devez cesser d'autres médicaments.
 - > Si vous prenez des médicaments qui rendent le sang plus fluide (ex. : Coumadin, Xarelto, Eliquis, Plavix, Pradax), il faudra les arrêter avant l'examen. Votre médecin vous dira à quel moment cesser de les prendre.
 - > Cessez de prendre des produits naturels et de la glucosamine 1 semaine avant.
 - > Commencez à prendre les antibiotiques comme on vous l'a prescrit.
-
- > Dites à votre médecin si vous avez des allergies à des médicaments.
 - > Prenez un repas avant l'examen.
 - > Venez avec quelqu'un pour vous raccompagner. Vous pourriez avoir un malaise ou être étourdi à cause d'un produit contre la douleur utilisé durant l'examen. Vous ne pourrez pas conduire d'auto, de moto, de vélo, etc.



Il faut aviser la Clinique d'urologie au **514 890-8000, poste 36411** si vous :

- prenez de la warfarine (Coumadin)
- avez un souffle au cœur
- avez eu une opération pour changer une valve de votre cœur
- avez une prothèse orthopédique posée depuis moins de 2 ans

Si c'est votre cas, il faudra faire une prise de sang ou vous donner des antibiotiques par une veine avant l'examen.

Comment se déroule l'examen ?

- On met une gelée dans votre rectum pour le rendre insensible à la douleur (anesthésie locale).
- On entre ensuite la sonde à ultrasons dans le rectum par l'anus. Vous sentirez un inconfort, mais pas de douleur.
- On fait passer une aiguille fine à travers la muqueuse du rectum. On injecte un médicament pour rendre la prostate insensible à douleur.
- À l'aide d'une autre aiguille et d'un instrument (fusil à biopsie), on prend ensuite un morceau de tissu de la prostate. On le fait à différents endroits. On prend en général 12 morceaux. Le bruit du fusil à biopsie peut vous faire sursauter.

Combien de temps dure cet examen ?

Il dure environ 15 minutes au total. Vous devez prévoir 1 heure 30 à l'hôpital.

Où et quand dois-je me présenter pour passer l'examen ?

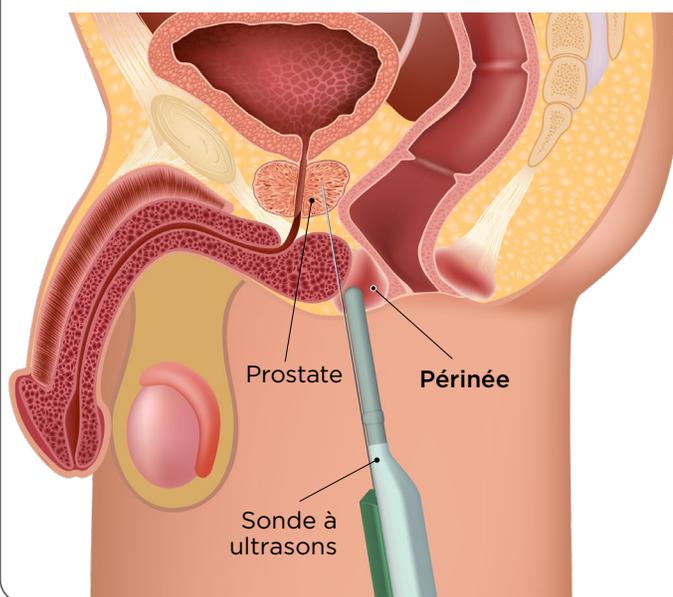
À la clinique d'urologie du CHUM.
Pavillon C, 2^e étage
1000, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3E4

Présentez-vous 15 minutes avant l'heure de votre examen.

Biopsie de la prostate par le périnée (transpérinéale)

Dans de rares cas, la sonde à ultrasons ne peut pas passer par le rectum. Ce peut être le cas si vous avez un rétrécissement (sténose) de l'anus ou du rectum ou avez déjà eu une opération à ces parties du corps.

On fait alors une petite ouverture dans le périnée et on passe par là pour faire la biopsie.



On referme ensuite la plaie avec des points fondants. Ils partiront d'eux-mêmes dans les 3 semaines après l'examen.

24 heures après l'examen, la plaie peut être lavée avec de l'eau et du savon. Pour la sécher, épongez doucement.

Si vous sentez de la douleur à la plaie, prenez de l'acétaminophène (Tylenol) pour la soulager.

Ne faites aucun effort dans les 48 heures après l'examen.

Appelez une infirmière de la ligne Santé Patient CHUM au **514 890-8086** si vous avez l'un des signes suivants d'infection à la plaie :

- une rougeur
- une enflure
- une douleur qui augmente
- un écoulement jaune ou verdâtre

À quoi dois-je m'attendre après l'examen ?

- > Vous pourriez vous sentir étourdi et avoir un manque d'énergie jusqu'à 24 heures après la biopsie en raison des médicaments reçus (anesthésiant, antibiotique).
- > Si vous avez des douleurs après l'examen, vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol) au besoin.
- > Vous devriez pouvoir reprendre le travail et vos activités habituelles dès le lendemain.



Prenez bien les antibiotiques prescrits par votre médecin jusqu'à la fin, même si vous ne faites pas d'infection.

Quels signes dois-je surveiller ?

Pendant 1 à 4 semaines après la biopsie, il est fréquent de voir un peu de sang dans l'urine, les selles et le sperme.

Il est normal pendant quelques jours d'avoir un peu de difficulté à uriner ou une sensation de brûlure quand vous urinez.

Toutefois, allez rapidement à l'urgence la plus proche si :

- **Vous avez une fièvre de plus de 38,5 °C (101,3 °F) ou des frissons**
- **Vous n'êtes pas capable d'uriner**
- **Vous avez beaucoup de sang ou des boules de sang (caillots) dans vos selles ou votre urine**



Quel sera mon suivi ?

Le médecin spécialiste (urologue) qui vous a vu vous donnera les résultats 4 à 6 semaines après l'examen, lors de votre rendez-vous de suivi. Assurez-vous d'avoir votre rendez-vous dans ce délai. Sinon, contactez la clinique où vous êtes suivi pour en avoir un.

Que dois-je faire si je dois annuler ou déplacer mon rendez-vous ?

Contactez le secrétariat de la Clinique d'urologie au :

> **514 890-8000, poste 36411**

À qui parler pour obtenir de l'aide ou poser des questions ?

Pour toute question liée à un souci de santé, vous pouvez appeler une infirmière de la ligne Santé Patient CHUM :

> **514 890-8086**

Ce service est offert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Lors de l'appel, assurez-vous d'avoir votre carte d'assurance maladie en main.



RESSOURCES UTILES

Association des urologues du Canada :
> cua.org/fr

Au sujet du cancer de la prostate :
PROCURE
> procure.ca

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante



Questions



Personnes-ressources et contacts

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca